



## Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

**4805<sup>e</sup>** séance

Mercredi 6 août 2003, à 10 h 30

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Wehbe .....	(République arabe syrienne)
<i>Membres :</i>	Allemagne .....	M. Pleuger
	Angola .....	M. Antonio
	Bulgarie .....	M. Raytchev
	Cameroun .....	M. Chungong Ayafor
	Chili .....	M. Muñoz
	Chine .....	M. Zhang Yishan
	Espagne .....	Mme Menéndez
	États-Unis d'Amérique .....	M. Cunningham
	Fédération de Russie .....	M. Smirnov
	France .....	M. Duclos
	Guinée .....	M. Boubacar Diallo
	Mexique .....	Mme Arce de Jeannet
	Pakistan .....	M. Khalid
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ..	M. Thomson

### Ordre du jour

Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1998/287)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



*La séance est ouverte à 10 h 35.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**Lettre datée du 31 mars 1998, adressée  
au Président du Conseil de sécurité  
par le Chargé d'affaires par intérim  
de la Mission permanente  
de la Papouasie-Nouvelle-Guinée  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(S/1998/287)**

**Le Président** (*parle en arabe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, des Fidji, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

*Sur l'invitation du Président, M. Aisi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) prend place à la table du Conseil; M. Dauth (Australie), M. Savua (Fidji), M. Motomura (Japon) et M. MacKay (Nouvelle-Zélande) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.*

**Le Président** (*parle en arabe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire, M. Noel Sinclair, chef du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville.

*Il en est ainsi décidé.*

J'invite M. Sinclair à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À cette séance, le Conseil entendra un exposé de M. Noel Sinclair, chef du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. Je lui donne la parole.

**M. Sinclair** (*parle en anglais*) : Depuis l'exposé fait au Conseil le 28 mars 2003 par M. Danilo Türk, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville a enregistré quelques progrès spectaculaires, le plus important d'entre eux étant la réalisation de la phase II du plan d'élimination des armes, requis dans l'accord. Puisqu'il ne pouvait pas y avoir de critère numérique permettant de déterminer si l'opération avait été menée à bien, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville a décidé de s'en tenir au principe d'efficacité : ce que pensaient les habitants de Bougainville des résultats obtenus.

Le Bureau politique a donc procédé à des consultations dans l'île tout entière, où il a pu constater chez les habitants une confiance et un sentiment de sécurité qu'ils n'avaient jamais connu depuis la fin de la crise. Les habitants ont uniformément déclaré qu'ils souhaitaient que le Bureau vérifie la fin de la phase II de l'élimination des armes pour que l'élection de leur Gouvernement autonome puisse se tenir le plus tôt possible. Certes, ils savaient que les différentes communautés possédaient encore des armes non collectées, détenues par des ex-combattants, des hommes d'affaires, des criminels et également des partisans de Francis Ona, dont l'attitude constamment distante par rapport au processus de paix est une source de préoccupation pour tous. Mais ils ne pensaient pas que ces facteurs dussent retarder la réalisation de l'Accord de paix et ils ont exprimé une grande confiance dans ce que pourrait faire leur Gouvernement autonome pour faire face aux problèmes que représentent les armes non collectées et Francis Ona.

Reconnaissant le caractère tout à fait fondamental et la gravité de cette responsabilité de vérification, ainsi que toutes ses conséquences potentielles, le Bureau a examiné de façon très attentive et détaillée les vues exprimées par le peuple, en soupesant les risques encourus dans la mise en oeuvre de l'Accord, par rapport à ceux que supposerait un arrêt de cette mise en oeuvre. Sur la base de cette réflexion et de cette analyse, le Bureau a jugé que la phase II du processus d'élimination des armes était achevée et que le plan d'élimination des armes avait bien joué son rôle

et il en a informé le Comité consultatif pour le processus de paix.

Le 30 juillet dernier, le Bureau a donc communiqué le résultat de cette vérification et de cette certification au Gouvernement national. Le Ministre chargé de Bougainville a donné les avis voulus au Gouverneur général et les procédures internes de publication au journal officiel de l'avis pertinent par le chef de l'État ont été dûment observées. Les amendements constitutionnels et la Loi organique sur la consolidation de la paix à Bougainville devraient être opérationnels sous peu. Cet acte inaugurerait une nouvelle ère dans les relations entre le Gouvernement national et Bougainville et sanctionnerait le franchissement d'une étape importante de la mise en œuvre de l'Accord de paix. Les conditions seront ainsi en place pour les étapes suivantes, à commencer par l'élection du Gouvernement autonome de Bougainville, prévue dans le cadre des accords d'autonomie.

En ce qui concerne les préparatifs de cette autonomie, des consultations se tiennent entre le Gouvernement national et l'Administration de Bougainville sur un certain nombre de points simultanément : l'élaboration d'une constitution pour Bougainville, les questions juridiques et judiciaires et l'Organe intérimaire de supervision conjointe, qui est responsable du suivi de la mise en œuvre des accords relatifs à la mise en place et au fonctionnement du Gouvernement autonome de Bougainville.

Pour ce qui est du financement des processus constituant et électoral, la partie bougainvillaise prépare actuellement un budget détaillé qui devrait couvrir les prochaines séances de la Commission constitutionnelle de Bougainville et d'une Assemblée constituante en vue de mettre la dernière main à la Constitution et de l'adopter, ainsi que les autres frais liés aux élections. Après l'approbation du budget par les autorités provinciales, des décisions doivent être prises sur les sources de financement.

Il reste encore du travail à accomplir dans tous ces domaines, mais le Bureau politique estime que l'achèvement de la phase de vérification et de certification stimulera la réalisation de toutes ces activités. Le Ministre chargé de Bougainville doit se rendre dans l'île très prochainement. Pour le Bureau, ce voyage devrait être l'occasion de régler toutes les obligations en suspens, pour que le processus de mise

en œuvre des accords d'autonomie puisse continuer au rythme voulu.

Pendant ce temps, la collecte des armes se poursuivra car la vérification de la phase II ne signifie pas la fin du processus. Le Bureau essaie, par conséquent, d'accélérer son opération « vigilance continue » et ses programmes de dernière phase, en vue de collecter encore plus d'armes qui ne sont pas encore en conteneurs et de les mettre en sûreté. La semaine dernière, nous avons ainsi mis en conteneurs 20 de ces armes en deux endroits de l'île.

Selon l'Accord de paix, les parties disposent de quatre mois et demi après l'entrée en vigueur des amendements à la constitution pour prendre une décision sur le sort final des armes mises en conteneurs. Le Gouvernement national et la Force de résistance de Bougainville ont tous deux indiqué qu'ils préféreraient qu'elles soient détruites, alors que l'Armée révolutionnaire de Bougainville préfère les voir stockées en lieu sûr. Les deux factions doivent se réunir prochainement afin de trouver une position unie sur la question du sort final des armes. Le Bureau a été prié de présider ces consultations, qui se tiendront au cours de la dernière semaine d'août.

Conformément aux préoccupations exprimées par le peuple lors des consultations qui ont précédé la vérification, il est essentiel que toutes les parties concernées intensifient leurs efforts pour assurer la participation de M. Ona au processus de paix ou, tout au moins, veiller à ce qu'il continue de respecter le processus. Le Bureau politique, pour sa part, fera tout son possible pour l'aider à atteindre cet objectif.

Dans les mois restants de notre mandat, le Bureau continuera d'œuvrer avec acharnement à la poursuite du processus de paix. Cela exigera des efforts soutenus et un engagement continu des parties dans la mise en œuvre de l'Accord de paix. D'après notre expérience, nous sommes convaincus de pouvoir continuer de compter à cet égard sur toutes les parties. Nous pensons également pouvoir continuer de compter sur l'appui des partenaires régionaux et de la communauté internationale en général.

Dans ce processus, nous sommes heureux de bénéficier de la coopération et de l'appui de la nouvelle équipe de transition de Bougainville, qui succède au Groupe de surveillance de la paix, dont la mission s'est achevée le 30 juin dernier. Nous avons déjà instauré des liens de coopération solides avec

l'Équipe de transition de Bougainville. Nous échangeons des vues et des informations sur l'évolution du processus de paix. Nous coopérons et sommes en contact avec des Bougainvillais aux quatre coins de l'île, l'Équipe de transition ayant joué un rôle des plus utiles en permettant à la majorité des participants à la dernière réunion du Comité consultatif pour le processus de paix de faire l'aller-retour à Buka depuis leur village. De plus, l'Équipe de transition de Bougainville aide le Bureau politique à vérifier et à enregistrer les armes collectées, et elle a présenté au Comité son premier rapport sur les violations du cessez-le-feu. Le Bureau politique est très reconnaissant à l'Équipe de transition de sa coopération, de même que nous adressons nos plus sincères remerciements aux gouvernements contributeurs.

Le Bureau politique se retirant à la fin de l'année, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) devra assumer la responsabilité particulière de fournir un appui international continu à la consolidation de la paix à Bougainville. Il est essentiel que le Bureau politique et le Département des affaires politiques travaillent en étroite collaboration avec le PNUD pour assurer la continuité des activités de l'ONU sur une base saine et durable après décembre 2003. À cette fin, des consultations sont actuellement menées avec le PNUD sur diverses questions en vue de mettre au point une démarche commune qui permettra une transition sans heurts. Dans le même temps, de son côté, le PNUD procède à la définition de la phase II de ses programmes de réinsertion, de reconstruction et de développement à Bougainville.

En résumé, la phase II du plan d'élimination des armes a été déclarée achevée à Bougainville. Les parties ont d'ores et déjà entamé des pourparlers sérieux sur la phase III, pour laquelle l'échéance a été fixée à la mi-décembre. Parallèlement à leurs travaux sur cette question, les Bougainvillais oeuvrent à faire avancer les volets de l'Accord liés à l'autonomie, au premier chef les questions de la constitution et de la tenue des élections. Certes, toutes ces questions soulèvent certaines difficultés, qui sont parfois énormes, mais il existe une volonté de persévérer et de surmonter les obstacles.

Dans les limites imposées par sa situation financière, le Gouvernement national fait preuve d'un grand doigté pour continuer à respecter ses obligations

qui découlent de l'Accord. Le peuple de Bougainville montre qu'il est déterminé à aller au-delà de la question des armes pour concentrer ses efforts sur les élections et sur la mise en place des institutions et qu'il est prêt à prendre son avenir en main.

Supervisant tous ces efforts, le Bureau politique continue de mettre à la disposition des parties son impartialité, sa neutralité et son dynamisme. Ainsi, nous essayons de faire en sorte que les armes collectées soient stockées en toute sécurité, que les questions en suspens au sein des communautés et entre elles soient résolues conformément aux méthodes traditionnelles de Bougainville et que les Bougainvillais soient dûment informés des événements liés à la mise en oeuvre de l'Accord, de la signification de ces événements et du rôle qu'ils peuvent jouer dans la promotion de l'Accord. Vers la fin de l'année, les membres du Conseil de sécurité voudront peut-être examiner la manière dont le Conseil pourra épauler les Bougainvillais dans leurs efforts visant à affermir la paix et à la rendre irréversible.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je donne la parole au Représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

**M. Aisi** (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, merci d'avoir organisé la présente séance. En prélude à ma déclaration, je voudrais présenter nos excuses au Président et aux membres du Conseil de sécurité pour la présentation tardive de l'aide-mémoire, qui, je l'espère, aura tout de même été d'une certaine utilité. Nous tenons également à indiquer que nous avons fait parvenir aux membres du Conseil de sécurité des documents et des déclarations du Gouvernement papouan-néo-guinéen au cours des dernières semaines.

Ma délégation remercie le Conseil de sécurité d'avoir permis l'examen public d'une question de son ordre du jour qui revêt la plus haute importance pour le peuple et le Gouvernement papouans-néo-guinéens : le processus de paix et le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, Papouasie-Nouvelle-Guinée. Je dis sciemment examen et non pas débat, car cette question ne suscite pas de divergences majeures entre les membres du Conseil de sécurité ou les parties engagées dans le processus de paix sur le terrain.

Je développerai trois thèmes : premièrement, la vérification; deuxièmement, l'appui régional au

processus de paix; et, troisièmement, les préparatifs de l'autonomie, de la restauration et du développement.

Concernant la vérification, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville a estimé que la mise en oeuvre du plan d'élimination des armes contenu dans l'Accord de paix de Bougainville a progressé à un tel point qu'il peut désormais certifier l'achèvement de la phase II. La phase II du plan d'élimination des armes se définit comme la période durant laquelle les armes sont placées en sûreté dans des conteneurs équipés de systèmes à double verrouillage sous la supervision du Bureau politique, qui en détient les clefs.

L'Ambassadeur Sinclair a présenté au Gouvernement national, le mardi 29 juillet 2003, un rapport dans lequel il vérifie et certifie l'achèvement de cette phase. La présentation du rapport a eu lieu dans les murs du Parlement national papouan-néoguinéen, à Port Moresby, en présence du Premier Ministre en exercice, M. Bart Philemon, de ministres, de membres du Parlement, de diplomates accrédités auprès de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de hauts fonctionnaires et de représentants de la presse, venus couvrir l'événement. Conformément aux dispositions de la nouvelle section XIV de la Constitution papouane-néoguinéenne, qui donne un effet juridique à l'Accord de paix de Bougainville, le ministre en charge a officiellement informé le Gouverneur général de la Papouasie-Nouvelle-Guinée de la réception du rapport.

Cette annonce, qui consacre l'entrée en vigueur de la nouvelle section XIV de la Constitution ainsi que de la nouvelle loi organique sur la consolidation de la paix à Bougainville, devrait être publiée au Journal officiel à la fin de la semaine. Je note que l'Ambassadeur Sinclair en a également fait part dans son exposé.

Dès lors, un cadre propice à la création et à la transmission progressive des responsabilités, aux fins de l'exercice des pouvoirs, du contrôle des ressources et des affaires courantes d'un Gouvernement bougainvillais autonome, sera en place. De même, on aura la garantie qu'un référendum sera organisé auprès des Bougainvillais sur l'avenir politique de l'île dans un horizon de 10 à 15 ans, dès que les conditions convenues auront été réunies. Le référendum inclura, entre autres options, l'indépendance séparée de Bougainville. Le résultat sera soumis à la décision

finale du Parlement national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

L'une des caractéristiques majeures du nouveau cadre constitutionnel est qu'il ne peut être modifié que si le changement proposé est approuvé à la majorité absolue des deux-tiers par le Parlement national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ainsi que par le corps législatif de Bougainville, mis en place au titre des nouvelles dispositions.

Comme l'Ambassadeur Sinclair l'a reconnu dans son rapport de vérification, les modifications qui suivent le rapport impliquent que « les relations entre le Gouvernement national et Bougainville sont transformées à tout jamais. »

Le fait que les parties engagées dans le processus de paix de Bougainville aient convenu de charger le Bureau politique d'initier des changements constitutionnels d'une portée si fondamentale témoigne de leur foi unanime dans la neutralité, l'indépendance et l'intégrité de l'Organisation des Nations Unies, de son représentant sur le terrain, l'Ambassadeur Sinclair, et du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. L'accueil que les parties ont réservé au projet de rapport, présenté par l'Ambassadeur Sinclair au Comité consultatif pour le processus de paix le 25 juillet, a confirmé la confiance placée dans l'Organisation des Nations Unies, le Bureau politique et l'Ambassadeur Sinclair. Si toutes les parties continuent de manifester une telle confiance, alors que le processus de paix aborde un tournant décisif, où des incertitudes sont susceptibles de surgir, cela est largement dû aux organes et aux responsables des Nations Unies engagés dans le processus. C'est également le résultat du processus de vérification lui-même.

Comme les membres du Conseil de sécurité s'en souviendront, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a toujours pensé que la vérification devait reposer sur des consultations aussi larges que possible. Notre position a été approuvée par toutes les parties impliquées dans le processus de paix à Bougainville. Le Bureau politique l'a appliquée avec soin et énergie. Une véritable vérification ne doit pas consister simplement à compter le nombre de fusils remis, ni à comparer ce nombre avec des estimations peu fiables sur les armes en circulation auparavant ou aujourd'hui encore.

Comme l'a dit, à juste titre, l'Ambassadeur Sinclair dans son rapport de vérification, l'Accord de

paix de Bougainville vise à jeter les fondements solides de la création d'une société, caractérisée par la paix véritable et le rétablissement de l'autorité civile, sous un gouvernement autonome et démocratiquement élu. Le fondement d'une telle société ne peut être que le sentiment de sécurité et de confiance mutuelles au sein et entre les différentes communautés de Bougainville. Le plan d'élimination des armes est un élément essentiel pour promouvoir la mise en place de fondements solides en vue de la sécurité et de la confiance mutuelles requises.

Il était donc approprié et en fait nécessaire, que l'Ambassadeur Sinclair procède sur la base de consultations, après avoir mené de larges consultations au niveau communautaire autour de Bougainville avec les anciens combattants et les dirigeants politiques de toutes les principales factions et avec le Conseil consultatif de transition, où les dirigeants des principaux organes politiques représentant le peuple bougainvillais se consultent et consultent le Gouvernement national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'Ambassadeur Sinclair a également été disposé à fournir des éclaircissements sur son rapport de vérification au Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, lorsque cela lui a été demandé.

La dernière étape du processus, avant que l'Ambassadeur Sinclair ne remette officiellement son rapport final au Gouvernement national, a consisté à présenter le rapport au Comité consultatif pour le processus de paix, au sein duquel les parties impliquées dans le processus de paix de Bougainville ont pu le recevoir et l'examiner ensemble. Les seuls absents notoires de cette consultation ont été Francis Ona et ces derniers partisans qui restent en dehors du processus de paix dans la zone dite « interdite », autour de la mine de Panguna.

Le consensus qui est apparu entre les parties concernées et lors de la réunion du Comité consultatif sur le processus de paix du 25 juillet a été que le rapport était équilibré, complet et franc. Ceci se fondait sur plusieurs considérations, notamment la manière dont les consultations ont été menées aux quatre coins de Bougainville, la reconnaissance dans le rapport qu'un effort reste à faire pour débarrasser Bougainville de la peur et de la menace des armes, et l'évaluation attentive par le Bureau politique des risques associés à la décision de vérifier et de certifier que la phase II a été achevée.

En fondant son évaluation sur les faits recueillis lors de l'élimination pratique des armes et lors des consultations très larges et approfondies, le Bureau politique reconnaît que lui seul est responsable de la décision finale sur la vérification. C'est la base sur laquelle les parties ont accepté que le Bureau soit chargé de vérifier et de certifier la phase II du plan d'élimination des armes. Le Gouvernement ne peut accepter d'autre option.

La lacune la plus importante du plan d'élimination des armes et du processus de paix de Bougainville, dans son ensemble, tient au fait que Francis Ona et ses derniers partisans près de Panguna ont choisi de rester en dehors du processus. Là encore toutefois, il y a eu des progrès. En pratique, ceux qui restent en dehors du processus de paix ont généralement respecté la paix lorsqu'elle avait été rétablie.

Comme le reconnaît le rapport de vérification, citant une lettre adressée par Francis Ona à l'Ambassadeur Sinclair, la Force de défense Me'ekamui n'a pas l'intention

« d'engager un conflit ou une guerre inutiles. La guerre est bel et bien terminée dans la mesure où nos objectifs militaires ont été atteints. Notre lutte doit, comme elle l'a déjà fait, désormais prendre progressivement une nouvelle direction et se porter sur de nouveaux domaines. »

Dans ces conditions, il est regrettable de voir circuler à Bougainville divers documents prétendant exprimer les vues de Francis Ona et des partisans les plus acharnés du Me'ekamui, selon lesquelles se développerait une conspiration visant à saper le processus de paix de Bougainville ou à entreprendre d'autres activités indésirables à Bougainville. Cette soi-disant conspiration serait, selon ces dires, le fait tantôt du Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, tantôt d'autres, notamment une ou des sociétés minières, et parfois l'Organisation des Nations Unies. Le fait que l'on propage des idées tout à fait fausses et fort peu plausibles montre, au mieux, que leurs auteurs sont isolés.

C'est pourquoi le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les autres parties au processus de paix continuent d'appeler à la réconciliation et à la participation active de Francis Ona et du Me'ekamui à la consolidation concrète de la paix. Le moment est venu pour eux de participer directement à la formation

du futur gouvernement de Bougainville. Le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée continue de reconnaître la contribution positive de Francis Ona et de son groupe au processus de paix de Bougainville, du fait qu'il n'a pas délibérément perturbé le processus sur le terrain.

Ce faisant, le gouvernement continue d'inviter instamment les parties bougainvillaises à se réunir et à décider, sans retard supplémentaire, du sort final des armes. J'ai, par conséquent, le plaisir d'informer l'ONU que le Comité consultatif pour le processus de paix a décidé de tenir cette réunion sur l'île Nissan, dans la province de Bougainville, dès que les dispositions nécessaires auront été prises, probablement dans quelques semaines.

Le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est fermement convaincu que détruire les armes le plus tôt possible constitue la seule option efficace et la seule manière de les éliminer aussi bien physiquement que de l'esprit des habitants de Bougainville. C'est aussi, de loin, le meilleur moyen de veiller à ce que les maigres ressources humaines et financières ne soient pas gaspillées à surveiller ces armes et à sécuriser les conteneurs, mais qu'elles soient plutôt utilisées pour le redressement économique et social, pour lesquels le peuple autre de Bougainville et le reste de la Papouasie-Nouvelle-Guinée continuent d'oeuvrer, d'espérer et de prier.

La vérification et la certification de la phase II du plan d'élimination des armes ne signifient donc pas la fin du rôle du Bureau politique des Nations Unies ni de ses responsabilités sur le terrain. En énumérant les initiatives que prend le Bureau pour faire progresser l'élimination pratique des armes, le rapport reconnaît cette réalité. Non seulement le Bureau demeure responsable de la supervision et de la détention de l'une des clefs de chaque conteneur de la phase II, il a toujours un rôle à jouer dans la prise et l'application des décisions de la phase III du plan d'élimination des armes convenu. Si les parties n'arrivent pas à un accord mutuellement acceptable lors de la phase III, le Bureau aura alors éventuellement un rôle supplémentaire à jouer pour déterminer si les élections visant la mise en place d'un gouvernement autonome de Bougainville doivent ou non avoir lieu ou si elles doivent être reportées, et dans ce cas, elle donnera alors son avis sur la durée de ce report.

Le rôle et les responsabilités actuelles du Bureau politique montrent qu'il est urgent de tenir la réunion sur la phase III entre les parties à l'Accord de paix de Bougainville et d'en appliquer les résultats. Cela signifie que le Bureau politique aura encore un travail très important, voire fondamental, à réaliser pour remplir son mandat d'ici à la fin de l'année, conformément à l'Accord de paix de Bougainville.

Je passe maintenant à la question de l'appui régional au processus de paix. Le processus de paix de Bougainville a bénéficié du généreux soutien non seulement de l'Organisation des Nations Unies, mais aussi des amis de la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans la région et des partenaires de la coopération en matière de développement dans le monde entier.

La création du Groupe de surveillance de la trêve, groupe régional neutre, a été la première initiative de ce genre, prise fin 1997. Il a ensuite été remplacé par un groupe tout aussi neutre, le Groupe de surveillance de la paix, après la signature de l'accord de mise en oeuvre du cessez-le-feu permanent et irrévocable, le 30 avril 1998. Ces deux groupes ont rassemblé des personnels venus d'Australie, des Fidji, de la Nouvelle-Zélande et de Vanuatu. Les hommes et les femmes, civils et militaires, qui ont servi dans ces groupes n'étaient pas armés. Rassemblant, au départ, un maximum de 300 personnes, le Groupe de surveillance de la paix a été réduit progressivement, à mesure que le processus de paix se consolidait et devenait de plus en plus autonome sur le terrain.

Comme les membres du Conseil s'en souviendront, toutes les parties au processus de paix de Bougainville ont exprimé leur inquiétude suite à l'annonce de la cessation des activités du Groupe de surveillance de la paix au 30 juin 2003. Le vide qu'il aurait laissé derrière lui aurait directement été ressenti par tous ceux qui ont retrouvé la confiance grâce à sa présence continue. Il aurait aussi été ressenti par le Bureau politique des Nations Unies qui a toujours compté sur son appui, notamment sur son soutien logistique.

J'ai, par conséquent, le plaisir d'annoncer que les pays contributeurs ont accepté de fournir une équipe de transition de Bougainville pour appuyer le processus de paix jusqu'à la fin de l'année.

L'Équipe de transition de Bougainville, composée de 17 civils, originaires d'Australie, des Fidji, de la Nouvelle-Zélande et de Vanuatu, sera sensiblement

plus petite que le Groupe de surveillance de la paix et aura un mandat beaucoup plus ciblé. Elle sera, bien entendu, elle aussi non armée. Compte tenu des préoccupations exprimées lorsque le Conseil de sécurité a auparavant examiné la question du processus de paix de Bougainville et du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, j'ai le plaisir d'indiquer que le protocole portant création de l'Équipe de transition lui donne pour fonction explicite de coopérer avec les observateurs de l'ONU, sur la base de dispositions et de critères convenus.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est reconnaissante de la manière positive avec laquelle les pays contributeurs à l'Équipe de transition de Bougainville ont répondu à la demande du Gouvernement national, faite au nom des parties, en vue du maintien d'un mécanisme régional neutre d'appui au processus de paix et d'assistance logistique et autre au Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. L'Ambassadeur Sinclair a d'ailleurs mentionné certaines des formes que prend cette assistance.

Enfin, je voudrais passer à la question des préparatifs en vue de l'autonomie, du relèvement et du développement. L'élimination des armes et la pleine mise en oeuvre des nouvelles dispositions constitutionnelles jettent les bases des progrès à accomplir dans d'autres domaines, mais elles ne suffiront pas à consolider la paix. Vu notre expérience des défis à relever pour apporter à notre propre Constitution des modifications majeures et notre étroite observation des processus de paix dans d'autres pays, la Papouasie-Nouvelle-Guinée ne sait que trop bien les problèmes multiples, divers et, souvent, complexes qui doivent être confrontés et surmontés.

C'est pourquoi le Gouvernement travaille étroitement avec les dirigeants et hauts fonctionnaires de Bougainville pour arrêter définitivement des dispositions à appliquer dans l'immédiat afin d'améliorer l'ordre public et l'accès aux tribunaux et d'augmenter le nombre de services correctionnels à Bougainville. Des consultations sont actuellement en cours sur des plans à moyen et long terme.

En tous les cas, le Gouvernement est conscient de la nécessité de respecter la lettre et l'esprit de l'Accord de paix de Bougainville, notamment les consultations et la coopération qui sont les clefs agréées de sa mise en oeuvre. Parmi les autres mesures susceptibles de créer des conditions propices à la mise en place d'un

gouvernement autonome à Bougainville et à son fonctionnement, il faut compter les consultations sur l'élaboration de la constitution de Bougainville.

Dans des conditions économiques et budgétaires difficiles, le Gouvernement n'épargne aucun effort pour allouer des fonds, fournir du personnel et autre appui pour faciliter les progrès sur la voie d'une paix durable et de la transition vers l'autonomie de Bougainville. Ce faisant, nous continuons de dépendre de l'appui de nos partenaires de la coopération au développement. L'Australie, l'Union européenne, le Japon, la Nouvelle-Zélande et d'autres doivent savoir combien nous apprécions les ressources qu'ils nous fournissent.

Au sein du système des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) se distingue par l'appui ferme et efficace qu'il apporte, notamment à l'élimination des armes sur le plan pratique, au développement communautaire et à la formation des anciens combattants. Le projet du PNUD en matière de redressement et de restauration du séchage du cacao et de la noix de coco est un exemple particulièrement remarquable et réussi d'une activité qui facilite le relèvement tant économique que social et la réinsertion des anciens combattants en offrant à un grand nombre de petits propriétaires des emplois, des revenus et des raisons d'espérer sur la base de l'auto-assistance.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance apporte son concours en matière de relèvement et de développement dans un large éventail d'activités, dont l'immunisation, la sensibilisation au VIH/sida, le contrôle du paludisme, l'éducation, la protection de l'enfance et le soutien psychologique aux personnes traumatisées.

D'autres domaines pour lesquels la Papouasie-Nouvelle-Guinée demandera des conseils et d'autres formes d'assistance incluent la réforme du secteur public et autres préparatifs nécessaires à la mise en place du Gouvernement autonome de Bougainville.

Parmi les priorités, il faut compter l'offre de possibilités de formation ou de nouvelle formation et l'amélioration des compétences du personnel du secteur public ainsi que des recrues potentielles. Elles incluent aussi l'appui au renforcement des capacités et des institutions, tant à Bougainville qu'au niveau national, afin que la coopération nécessaire à la pleine concrétisation de l'oeuvre commune symbolisée par

l'Accord de paix de Bougainville reçoive tout l'appui requis.

Tandis que les partenaires de la coopération au développement s'efforcent d'inscrire leurs activités à Bougainville dans le cadre de projets et de programmes nationaux, le Gouvernement les exhorte à ne pas cesser d'accorder l'attention et la priorité qu'il convient au caractère particulier de la situation d'après conflit à Bougainville. La nécessité de réinsérer les anciens combattants dans leurs communautés reste une préoccupation majeure.

Comme mes observations l'ont, il me semble, montré clairement, le processus de paix à Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée) reste une priorité nationale, poursuivie sur la base du bipartisme. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est donc reconnaissante de l'appui que la communauté internationale continue de lui apporter.

Le Gouvernement a accepté le rapport de vérification du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et de sa certification, et il s'y est conformé, comme l'exige l'amendement constitutionnel mettant en oeuvre l'Accord de paix de Bougainville.

En tant qu'hôte du Bureau politique, la Papouasie-Nouvelle-Guinée continuera d'appuyer pleinement ses efforts pour s'acquitter de ses responsabilités agréées en vertu de l'Accord de paix de Lincoln, de l'Accord de cessez-le-feu et de l'Accord de paix de Bougainville, contribuant ainsi à assurer une paix durable par des moyens pacifiques.

**M. Duclos** (France) : Je voudrais d'abord, bien sûr, adresser nos remerciements à l'Ambassadeur Sinclair pour son exposé précis et clair. Nos remerciements vont plus largement au personnel du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pour le travail accompli. Je remercie notre collègue de la Papouasie-Nouvelle-Guinée des précisions qu'il a bien voulu apporter. Enfin, je crois qu'il est approprié d'adresser au Groupe de surveillance de la paix et à ses donateurs nos félicitations pour l'action qui y a été menée.

Je voudrais faire trois très brèves remarques. En premier lieu, la conclusion de la phase II de l'élimination des armes est bien entendu un sujet de satisfaction après les retards successifs de plus d'un an. Il convient maintenant de passer à la phase III, à savoir

la décision finale sur l'élimination des armes, et cela, sans retard.

En second lieu, s'agissant de Francis Ona, il nous semble que les contacts avec lui en vue d'un rapprochement avec le processus de paix méritent d'être poursuivis. En aucun cas, cependant, ce dialogue ne doit conduire à un retard dans la mise en oeuvre prioritaire de l'Accord de paix de Bougainville.

Troisièmement enfin, nous voudrions encourager les efforts de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ainsi que de toutes les parties. Ces efforts doivent être dirigés vers l'arrêt d'une date pour l'organisation rapide des élections à Bougainville puis la tenue effective de ces élections et enfin, la formation d'un gouvernement autonome.

**M. Pleuger** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Sinclair et le remercier chaleureusement de son rapport très instructif et complet. Nous nous en félicitons vivement. Je voudrais également remercier le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée de sa déclaration. Il nous a dressé un tableau très encourageant et positif de la situation.

Je suis très heureux que la phase II ait enfin pu s'achever. Nous apprécions grandement la détermination manifestée par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville en la matière. À cet égard, nous voudrions aussi assurer les pays participant au Groupe de surveillance de la paix de notre plus profonde reconnaissance. Nous nous félicitons vivement de la participation, au plan régional, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande à l'Équipe de transition de Bougainville, dans laquelle elles seront bientôt rejointes par les Fidji et Vanuatu.

À l'évidence, nous ne devons pas oublier la participation active des populations de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Bougainville sans lesquelles le processus de paix actuel ne saurait réussir. Leur appui au Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et leur participation active à la collecte des armes ont abouti à la vérification de la phase II. En outre, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a manifesté son attachement au processus de paix en facilitant l'acceptation rapide et la mise en oeuvre des dispositions requises pour permettre à l'Équipe de transition de Bougainville de commencer ses travaux.

Dans la mesure où les populations de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Bougainville ont pleinement pris en main ce processus, le départ du Bureau des Nations Unies d'ici la fin de l'année constituera, à notre sens, la prochaine étape qui s'impose. Au cours de son dernier mois de mandat, le Bureau politique devrait fixer des échéances rigides pour veiller à ce que des progrès soient enregistrés au plan constitutionnel. Il faut accorder toute l'assistance possible à l'Ambassadeur Sinclair et à son personnel. À cet égard, le Secrétariat est, à notre sens, indispensable.

S'agissant de la phase III, nous recommandons vivement la destruction complète de toutes les armes, car il ne saurait y avoir de paix durable autrement. Il convient que les parties soient conscientes que le processus de paix pourrait être paralysé et la tenue des élections inutilement retardée en l'absence d'accord dans ce domaine. Nous espérons que la réunion annoncée par le Représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée sera couronnée de succès à cet égard.

Les succès obtenus jusqu'à présent montrent que le processus de paix avance et ne prendra pas fin. Il importe, en conséquence, de poursuivre les efforts déployés pour que Francis Ona et son mouvement se joignent au processus de paix. Dans le même temps, il doit comprendre que le processus de paix et le peuple de Bougainville ne peuvent pas l'attendre.

Je voudrais dire pour conclure que l'Allemagne continuera, dans le cadre de l'Union européenne, de contribuer à l'édification dans cette région d'une société civile.

**M. Thomson** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux observations des deux orateurs précédents et à mon tour remercier vivement l'Ambassadeur Sinclair de son exposé très complet sur la situation. Je me félicite des détails que nous a donnés l'Ambassadeur de Papouasie-Nouvelle-Guinée et je félicite le Groupe de surveillance de la paix de son rôle et l'engage instamment à poursuivre sa participation régionale.

Le tableau invite à l'optimisme. Nous nous réjouissons bien sûr du fait que la phase II du plan d'élimination des armes ait eu lieu. Je pense que l'on peut dire en toute honnêteté que les nouveaux arrangements constitutionnels qui en résultent revêtent une importance historique pour la Papouasie-Nouvelle-

Guinée. Je tiens à féliciter tout particulièrement l'Ambassadeur Sinclair et son Bureau pour leur rôle.

Je voudrais juste faire deux brèves observations à partir de ce constat. La première a trait au fait que Francis Ona et ses partisans continuent de rester à l'écart du processus de paix. Comme l'a dit l'Ambassadeur Sinclair, cela doit être un sujet de préoccupation pour tous. Nous nous félicitons des efforts déployés par toutes les personnes concernées, y compris le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pour inciter Francis Ona et ses partisans à s'associer au processus de paix. Il serait judicieux de poursuivre ces efforts mais, à l'instar de la France et de l'Allemagne, je pense que cela ne doit en aucun cas retarder le processus de paix.

Ma deuxième observation tombe sous le sens. Il est indispensable de continuer à se concentrer exclusivement sur la réalisation de progrès et le maintien de la dynamique lors de la phase III. Nous ne voulons pas que ce processus connaisse de nouveaux retards, ce qui veut dire qu'il nous reste un peu moins de quatre mois et demi pour oeuvrer à cet objectif. Il a donc été encourageant d'entendre de la bouche de l'Ambassadeur Sinclair – ce qui a été confirmé par notre collègue papouan-néo-guinéen – que le Gouvernement papouan-néo-guinéen était résolu à faire de rapides progrès en ce qui concerne les arrangements relatifs à l'autonomie, l'achèvement de la mise au point de la constitution, le transfert de ressources à Bougainville et la préparation d'élections le plus rapidement possible. Comme l'ont souligné l'Ambassadeur Sinclair et le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, outre le plan d'élimination des armes, ces éléments sont eux aussi indispensables pour restaurer la paix durable que nous appelons tous de nos vœux.

**M. Simancas** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie le Représentant du Secrétaire général et le Chef du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, l'Ambassadeur Noël Sinclair, des informations qu'il vient de nous donner. Avant le départ du Groupe de surveillance de la paix de Bougainville, je tiens également à exprimer la reconnaissance du Mexique à l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Fidji et Vanuatu pour les efforts et l'appui qu'ils ont fournis à Bougainville.

À cet égard, le Mexique se félicite de la décision de ces pays d'envoyer des représentants de l'Équipe de

transition de Bougainville pour assurer le suivi du processus de paix. Ce genre d'initiative montre l'importance que la communauté internationale attache au processus de paix et à la mise en place d'un gouvernement autonome et représentatif à Bougainville.

La phase II du plan de collecte des armes menée à bien sous la supervision vigilante de l'Ambassadeur Sinclair. Compte tenu de l'expérience acquise dans d'autres conflits au cours desquels certains éléments perturbateurs ont exploité les retards intervenus dans l'élimination des armes pour reprendre les hostilités ou commettre d'autres actes criminels, il est essentiel que le Conseil de sécurité exhorte le Comité consultatif pour le processus de paix à entamer l'élimination des armes dès que possible. Les armes n'ont pas leur place dans une société qui a choisi le dialogue, la tolérance et le rapprochement.

Tout au long du processus de paix, la coopération du Gouvernement papouan-néo-guinéen a été fondamentale. Il importe maintenant que les instances étatiques parviennent rapidement à un accord pour entériner dès que possible le projet de constitution de l'île afin de tenir des élections et d'établir un Gouvernement autonome et démocratique à Bougainville. Toutefois, les progrès politiques ne suffisent pas. Ils doivent se conjuguer au développement économique et social. Il est donc essentiel que la communauté des donateurs aide à mettre en place des conditions économiques et sociales durables en finançant des projets dans les domaines de l'infrastructure, de l'éducation, de la santé et du développement. Ces efforts doivent permettre de promouvoir la réintégration et la réinsertion des ex-combattants en vue d'assurer une transition pacifique et un avenir politique à Bougainville.

Enfin, je voudrais à nouveau remercier l'ambassadeur Sinclair et son personnel de leur tâche. Leur dévouement a permis des avancées positives en vue d'une solution durable du conflit à Bougainville.

**M. Smirnov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Notre délégation remercie également l'Ambassadeur Sinclair de son exposé détaillé ainsi que le Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée des éclaircissements qu'il a apportés sur le processus de paix. Nous appuyons les efforts déployés par les parties pour la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville et nous nous

félicitons de l'attachement du gouvernement papouan-néo-guinéen et des communautés de Bougainville à un règlement pacifique.

Nous notons avec satisfaction la dynamique positive du processus de paix qui est parvenu à l'étape constitutionnelle grâce au succès de la phase II de la collecte des armes. Les consultations à large assise et la confiance accordée au Bureau politique des Nations Unies à Bougainville ont permis cet aboutissement. Nous nous félicitons tout particulièrement des efforts déployés par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, dirigé par M. Sinclair, pour poursuivre le processus de paix et obtenir des résultats. Il reste encore beaucoup à faire et le fait que toutes les parties concernées ne participent pas au processus de paix suscite des inquiétudes. Il importe selon nous que les efforts politiques déployés par le Bureau et le Gouvernement papouan-néo-guinéen se poursuivent. Nous appuyons pleinement ces efforts. Nous pensons que le mandat du Bureau sera accompli avec succès dans les délais prévus.

Nous nous félicitons également des efforts déployés au plan régional, et en particulier des activités menées par le Groupe de surveillance de la paix, qui a terminé ses travaux le 30 juin. Nous espérons que l'Équipe de transition de Bougainville créée par l'Australie, la Nouvelle-zélande, Fidji et Vanuatu atteindra ses objectifs et contribuera au succès du processus de paix. Il nous semble important de poursuivre et d'intensifier la coopération entre le Programme des Nations Unies pour le développement et les autres organes du système des Nations Unies pour appuyer le travail des organisations régionales et les processus de reconstruction et de consolidation de la paix à Bougainville.

**M. Antonio** (Angola) (*parle en anglais*): Je voudrais d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance sur la situation à Bougainville. J'aimerais également remercier l'Ambassadeur Sinclair et notre collègue de Papouasie-Nouvelle-Guinée qu'ils nous ont fait, respectivement, de l'exposé de mise à jour et de la déclaration qu'ils nous ont fait sur la situation au sein de ce territoire.

Ma délégation salue vigoureusement les progrès réalisés dans le processus politique depuis l'adoption de l'Accord de paix de Bougainville, en particulier au niveau constitutionnel. La Commission

constitutionnelle de Bougainville s'est attelée à la rédaction d'une constitution de consensus pour Bougainville; le Groupe de surveillance de la paix, dont le mandat est arrivé à échéance le 30 juin, a laissé la place à l'équipe de transition de Bougainville; l'achèvement de la phase II du plan d'élimination des armes a été vérifié et certifié par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. Nous nous félicitons de tous ces acquis, qui prouvent la détermination sans équivoque des habitants de Bougainville à oeuvrer à la paix. Nous voudrions donc nous joindre à ceux qui ont invité M. Francis Ona à s'associer au mouvement positif que l'on observe sur le territoire.

La nouvelle constitution de Bougainville constitue un élément central de la mise en oeuvre de l'Accord de paix. Il est donc très important de mettre la dernière main au projet de constitution et de le faire adopter au sein de l'Assemblée constituante de Bougainville si l'on veut réaliser les objectifs fixés pour la période de transition, étape essentielle de la préparation de l'avenir de Bougainville. Avec l'achèvement de la phase II du plan d'élimination des armes, le processus constitutionnel va pouvoir progresser rapidement et permettre la tenue d'élections le plus tôt possible.

Ma délégation tient à exprimer sa satisfaction face à la coopération accrue entre la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Bougainville. L'engagement dont elles font preuve et le parti-pris de confiance qui existe entre elles s'est également illustré dans d'autres domaines, tels que la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants dans la société et la reconstruction des infrastructures.

Ma délégation espère que l'exemple de Bougainville viendra s'ajouter aux succès obtenus en matière de sortie de conflit. Le rétablissement de la paix et la consolidation de la paix sont souvent étroitement imbriqués et cette interdépendance exige une démarche globale qui permette de préserver les résultats obtenus. Nous sommes convaincus que l'ONU poursuivra ses efforts de consolidation de la paix à Bougainville, notamment pour essayer de régler les questions urgentes liées à la sécurité et à la stabilité de cette région, en établissant et en augmentant les capacités des structures politiques locales.

Ma délégation encourage l'équipe de transition de Bougainville qui vient d'être créée à veiller au respect des engagements contractés dans le cadre du plan

d'action. L'Angola tient à saluer, à cet égard, la contribution apportée par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Fiji et Vanuatu. Nous appuyons également l'aide apportée par le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organismes pendant cette période de relèvement. Nous savons gré aux donateurs, et notamment aux pays de la région, de leur aide. Nous avons également trouvé encourageants les engagements renouvelés en faveur du développement durable de Bougainville.

Pour terminer, nous tenons à adresser nos félicitations au Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, en formant le voeu qu'il continuera de travailler à la réalisation des objectifs fixés dans l'Accord de paix de Bougainville, qui demeure, à notre avis, une référence constante pour l'avenir de Bougainville.

**Mme Menéndez** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Ma délégation voudrait elle aussi remercier l'Ambassadeur Sinclair de son exposé d'aujourd'hui et le féliciter du travail qu'il a réalisé à la tête du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville.

Nous avons pris note avec satisfaction de l'évolution positive de la situation aussi bien dans le domaine du désarmement que du processus politique préparatoire à l'autonomie, en dépit des points faibles du processus signalés par M. Sinclair.

J'ai en vérité très peu à ajouter à ce qui a été dit par les délégations qui m'ont précédée et je me bornerai simplement à poser une question à M. Sinclair. J'ai été particulièrement intéressée, dans son rapport, par la question de la coopération entre le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui vise à assurer une transition efficace et sans heurts vers la phase qui suivra le mandat du Bureau politique. Il a dit qu'une série de consultations se tenaient entre le PNUD et le Bureau sur un certain nombre de questions en vue de parvenir à une collaboration et à une approche commune. Je voudrais savoir s'il pourrait préciser un peu quels sont les domaines dans lesquels il pourrait y avoir coopération pour assurer cette transition efficace et sans heurts.

**M. Muñoz** (Chili) (*parle en espagnol*) : Je voudrais pour commencer me féliciter de la convocation de cette séance publique sur les activités récentes du Bureau politique des Nations Unies à

Bougainville et remercier par la même occasion l'Ambassadeur Sinclair de son exposé et le Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée de sa description de la situation dans le territoire.

Nous sommes très satisfaits de l'achèvement de la phase II du plan d'élimination des armes, qui a été facilitée et accélérée par le Bureau politique. À cet égard, nous nous félicitons des consultations importantes tenues avec le Gouvernement national, les dirigeants politiques, les chefs des différentes factions et la population de Bougainville, qui ont permis à toutes les parties en présence de débattre de l'évolution du processus de paix. L'un des éléments les plus importants, à cet égard, est le renforcement de la confiance mutuelle et le sentiment de sécurité de la population. Il nous semble particulièrement essentiel que l'achèvement de ce processus permette de donner plein effet à la section 14 de la constitution nationale, à la nouvelle Loi organique relative à la consolidation de la paix, à l'installation du Gouvernement autonome de Bougainville et aux élections.

Nous reconnaissons l'importance de la nouvelle constitution, pivot de la mise en oeuvre de l'Accord de paix d'août 2001 et, par là, des progrès considérables réalisés et de la participation active de la population de l'île. Nous accordons une importance toute particulière au deuxième projet achevé en mai. Il nous paraît fondamental que la Commission constitutionnelle de Bougainville continue son travail à partir de ce texte.

À l'instar de plusieurs des Représentants permanents qui m'ont précédée, nous pensons qu'il est nécessaire de veiller à ce que la communauté internationale appuie par les ressources nécessaires un certain nombre de domaines prioritaires, tels que la fin de la mise en place de l'Assemblée constituante de Bougainville. Une assistance est également essentielle en ce qui concerne les préparatifs des élections.

Nous nous félicitons de la coopération accrue entre les autorités papouanes-néo-guinéennes et les dirigeants de Bougainville. Nous réitérons notre reconnaissance au Groupe de surveillance de la paix pour le travail qu'il a accompli ces cinq dernières années et nous souhaitons plein succès à l'Équipe de transition de Bougainville, qui vient de commencer à apporter son soutien.

Comme les orateurs précédents, nous prenons acte de la contribution sans prix que l'Australie, la

Nouvelle-Zélande, les Fidji, Vanuatu et d'autres ont apportée. Nous insistons tout particulièrement sur l'aide à fournir pour promouvoir la confiance dans le processus de paix durant la transition vers un gouvernement autonome.

Enfin, nous voudrions noter que, pour obtenir une paix durable, il est impératif de mettre en place une administration digne de ce nom et une économie viable. Par conséquent, il faut que les organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies collaborent étroitement avec la communauté internationale des donateurs en coordonnant leurs actions à Bougainville afin d'y instaurer la paix et de la consolider. À cet égard, nous saluons les efforts déployés dans ce sens par le Programme des Nations Unies pour le développement et par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

En conclusion, nous réitérons notre reconnaissance à l'Ambassadeur Noel Sinclair et à son équipe pour le remarquable travail qu'ils ont accompli à Bougainville. Nous leur souhaitons plein succès dans les entreprises qu'ils engageront à l'avenir en vue de rétablir la paix, la sécurité et la stabilité au profit du peuple de Bougainville.

**M. Khalid** (Pakistan) (*parle en anglais*) : En premier lieu, je remercie l'Ambassadeur Sinclair de son exposé détaillé sur la situation à Bougainville. Je salue également la présence, à cette table, du Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, que je remercie de sa déclaration.

Le Pakistan soutient les activités du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et apprécie à leur juste valeur les efforts déployés par toutes les parties en vue de rechercher, de promouvoir et de mettre en oeuvre une solution pacifique au conflit sur ce territoire. Nous félicitons tout particulièrement le Gouvernement papouan-néo-guinéen de ses courageuses décisions et de son ferme attachement à la paix. Tout cela a été décisif pour la réussite du processus de paix.

Nous nous félicitons de l'achèvement et de la certification de la phase II du plan d'élimination des armes sous la supervision du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, le mois dernier. C'était là une étape capitale pour le lancement du processus constitutionnel. Ce processus va ouvrir la voie à l'élection d'un gouvernement autonome à Bougainville l'an prochain, ainsi qu'à la tenue à terme d'un

référendum, à l'occasion duquel les Bougainvillais exerceront leur droit à l'autodétermination, conformément aux dispositions des Accords de Lincoln et d'Arawa.

Le Pakistan soutient fermement les parties dans la voie qu'elles ont courageusement choisi de suivre. Néanmoins, il faut faire davantage pour encourager les groupes restés à l'écart du processus de paix à le rejoindre. La paix est la seule solution possible, et ce processus, aussi laborieux soit-il, en demeure le meilleur garant. Cependant, pour préserver la paix, il est crucial de promouvoir et de soutenir le développement socioéconomique. Les deux sont indivisibles. Aussi prions-nous instamment la communauté des donateurs de consacrer ses généreuses contributions aussi bien au financement du processus de paix qu'au développement socioéconomique à long terme.

Le Pakistan considère que le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, qui arrivera à expiration à la fin de cette année, est essentiel pour instaurer la paix et la confiance sur ce territoire. Nous espérons que le rôle de l'Organisation des Nations Unies à Bougainville ne prendra pas fin avec l'expiration du mandat du Bureau politique et que l'ONU y poursuivra ses activités jusqu'à la pleine mise en oeuvre du processus de paix.

En conclusion, je ne puis qu'exprimer le souhait de voir l'ONU, dans son rôle de médiateur et de facilitateur, obtenir un succès comparable à celui de Bougainville à propos d'une autre question, bien plus ancienne et explosive, de l'ordre du jour du Conseil de sécurité : l'exercice, par le peuple de Jammu-et-Cachemire, de son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

**M. Cunningham** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous partageons la plupart des sentiments exprimés jusqu'à présent autour de cette table, et je pense que le Conseil envoie là un message de soutien très clair, auquel je voudrais ajouter quelques mots. Nous remercions, nous aussi, l'Ambassadeur Sinclair de son exposé et, surtout, de l'action qu'il a entreprise avec succès pour promouvoir une paix durable et mener à bien le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. Je voudrais également remercier notre collègue, l'Ambassadeur de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de sa contribution très instructive à la discussion de ce matin.

Nous jugeons positifs les progrès notables qui ressortent de ces deux déclarations, et nous saluons vivement l'achèvement certifié de la phase II du plan d'élimination des armes. Nous sommes favorables à ce que s'amorce rapidement la phase III avec, de préférence, la participation de toutes les parties concernées. Il importe d'aller de l'avant.

Par ailleurs, nous tenons à rendre un hommage particulier à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, de même qu'aux Fidji et à Vanuatu, qui ont si utilement pris l'initiative de soutenir le processus de paix à Bougainville en créant l'Équipe de transition de Bougainville. Il s'agit là d'une importante forme de soutien régional pour les parties, mais aussi pour la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies tout entière.

Alors que le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville viendra à expiration dans moins de six mois, nous savons que l'ONU et le Bureau politique vont oeuvrer sans relâche pour mener à bien les tâches restantes d'ici à décembre 2003 et contribuer à jeter les bases de l'autonomie de Bougainville. Le Bureau politique et les parties peuvent compter sur notre soutien et nos encouragements.

**M. Chungong Ayafor** (Cameroun) : Le Cameroun se félicite de la tenue, ce jour, à la demande du Gouvernement papouan-néo-guinéen, de la présente séance publique sur la situation à Bougainville. Nous apprécions à sa juste valeur l'excellent exposé de M. Noel Sinclair, qui a porté à notre connaissance de précieux éléments sur les récentes évolutions du processus de paix à Bougainville. Nous apprécions également les importantes informations communiquées par le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nous retenons principalement de ces exposés que le processus de paix a désormais épousé une dynamique irréversible, bien que subsistent des défis à relever avant l'avènement d'un gouvernement autonome et la tenue d'un référendum à Bougainville.

L'achèvement de la phase II du processus de collecte des armes dans l'île, depuis le 31 juillet dernier, constitue une avancée majeure en direction de la paix. Nous nous félicitons, à cet égard, de l'engagement ferme de toutes les parties à ce conflit, depuis la signature de l'Accord de cessez-le-feu de Lincoln, à agir en faveur de la restauration de la paix, mais surtout à construire sur l'île un nouvel espace

politique plus respectueux de la personnalité et des aspirations profondes des 185 000 hommes et femmes de Bougainville. L'action remarquable du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville demeure essentielle dans la réalisation de cet objectif. Nous apprécions ainsi le rôle multiforme et combien précieux accompli jusqu'à présent par M. Sinclair, Chef du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, et son équipe, notamment pour accélérer la collecte des armes et la facilitation entreprise en vue de la poursuite du processus constitutionnel et d'une meilleure imprégnation au sein de la population des enjeux en cours.

En ce qui concerne le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, son engagement en faveur de la paix s'est récemment traduit par plusieurs actions et initiatives qui recueillent toute notre faveur. Il en est ainsi du retrait, avec l'aide de l'Australie, des Forces de défense nationale de Bougainville; de la participation, que l'on peut juger positive, du Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée au processus de consultation constitutionnelle de Bougainville; mais surtout du respect des termes du mémorandum d'accord prévoyant un mécanisme de consultation mutuelle sur tous les aspects de la mise en oeuvre des dispositions relatives à l'autonomie.

Par ailleurs, nous apprécions particulièrement le remarquable travail effectué par les pays membres du Groupe de surveillance de la paix, qui a contribué à la stabilité et au rétablissement de la confiance dans le processus de paix au cours des cinq dernières années.

La création, le 30 juin 2003, dans le cadre de la rencontre des Ministres des affaires étrangères du Forum des îles du Pacifique, tenue à Sydney en Australie, de l'Équipe de transition de Bougainville, qui hérite plus ou moins des compétences et des moyens du Groupe de surveillance de la paix, nous conforte dans l'assurance que les risques de rupture de la dynamique de paix engagée demeurent sous contrôle. Nous voulons, à cet égard, féliciter les États du Pacifique, et en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Fidji et Vanuatu, pour leur engagement remarqué en faveur de la paix à Bougainville. Nous les invitons à poursuivre cet effort en vue d'accompagner cette province sur le chemin de la paix et du développement qui s'ouvre à elle.

Pour y parvenir, les populations de Bougainville devront cependant encore donner à la communauté internationale des gages supplémentaires de leur volonté de paix. En effet, le succès des étapes à venir dépend majoritairement de cette volonté et de cet engagement pour la paix.

Et, pour cause, l'achèvement du processus constitutionnel; la conclusion de la phase III du processus de désarmement, qui doit mener à une décision finale sur le sort à réserver aux armes collectées pendant la phase II; et la tenue d'élections devant mener à la mise en place d'un gouvernement autonome constituent autant d'étapes qui interpellent les Bougainvillais de manière fort pressante. Nous sommes, pour notre part, convaincus qu'ils sauront répondre à cet appel dans un délai respectueux du mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, qui arrive à échéance le 31 décembre 2003. Nous ne devons, cependant, pas perdre de vue que l'objectif ultime de tout ce processus de paix est le développement et le mieux-être des populations de Bougainville.

L'accent ayant été jusqu'à présent mis sur les aspects politiques du processus, il convient que les parties au conflit, la communauté internationale et les différentes parties s'engagent davantage dans le futur en faveur du processus économique sans lequel la paix et la stabilité seraient illusoire. À cet égard, le programme de réinsertion des anciens combattants devra constituer une tâche primordiale pour l'avenir si l'on souhaite maintenir à la transition un esprit consensuel soucieux de la situation particulière des parties et d'un ordre public rasséréné. Nous nous félicitons ainsi des actions déjà entreprises en ce sens par la communauté des donateurs et le Programme des Nations Unies pour le développement en particulier.

La paix est possible à Bougainville. Elle est à portée de main. Un ultime effort est nécessaire pour y parvenir, et nous sommes confiants que les Bougainvillais et la communauté internationale sauront y parvenir, transformant ce défi en un nouveau succès pour la paix et le développement.

**M. Boubacar Diallo** (Guinée) : Je voudrais tout d'abord vous exprimer, Monsieur le Président, la gratitude de ma délégation pour l'organisation de cette nouvelle séance publique, qui témoigne, on ne peut mieux, de l'intérêt que notre Conseil attache à la question bougainvillaise.

Je voudrais aussi, à l'instar des autres délégations, remercier l'Ambassadeur Noel Sinclair, Chef du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, pour son exposé sur les derniers développements enregistrés dans la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville. Ma délégation accueille avec satisfaction ces derniers développements, qui confirment, du reste, l'espoir suscité par les progrès réalisés dans l'application de la phase II du plan d'élimination des armes et dont nous étions fait l'écho ici même, en mars dernier.

Il nous plaît tout particulièrement de souligner l'importance de l'achèvement de cette deuxième phase, qui revêt un caractère crucial pour l'avenir de l'île, dans la mesure où elle ouvre la voie au processus constitutionnel devant conduire à l'autonomie. La présentation officielle du rapport y afférant, faite le 29 juillet dernier par le Chef du Bureau politique des Nations Unies devant le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le mentionne clairement.

En outre, le récent déploiement à Bougainville d'une Équipe civile de transition, après le départ du Groupe de surveillance de la paix, mérite d'être salué, car il est le signe annonciateur d'un règlement à court terme de la question bougainvillaise et de la cessation des activités du Bureau politique des Nations Unies en décembre 2003, conformément à la décision antérieure du Conseil de sécurité.

S'il y a lieu de se féliciter des acquis obtenus, ma délégation estime que des défis importants restent à relever. Au nombre de ces derniers, la participation effective de tous les protagonistes au processus de paix en cours et la réinsertion des anciens combattants constituent une priorité en vue de parvenir à une solution définitive du différend.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes persuadés de l'impérieuse nécessité d'assurer le relèvement économique de l'île sans lequel la paix ne saurait être une réalité durable. C'est pourquoi nous réitérons notre appel à la communauté des donateurs pour qu'elle s'engage davantage en faveur du développement économique et social de Bougainville.

Pour terminer, ma délégation voudrait dire sa reconnaissance au Bureau politique des Nations Unies pour les résultats appréciables obtenus dans la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville. Enfin, nos encouragements vont à l'Équipe civile de transition

dans ses efforts visant à l'instauration de la paix et de la stabilité.

**M. Zhang Yishan** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Ambassadeur Sinclair, Représentant du Secrétaire général, pour son exposé très complet. Je voudrais aussi remercier le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le 29 juillet, l'Ambassadeur Sinclair a soumis au Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée un rapport sur la vérification et la certification de l'achèvement des activités de la phase II. Les amendements pertinents à la Constitution de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la nouvelle loi organique ont commencé à être officiellement mis en oeuvre. La mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville a donné des premiers résultats, dont la Chine se réjouit.

À l'heure actuelle, le processus de paix à Bougainville continue d'être confronté à la tâche pressante de la phase III du plan d'élimination des armes. Les tâches importantes, dont la mise en place d'une assemblée constituante chargée d'examiner et d'adopter une Constitution et la tenue des élections en vue d'un gouvernement autonome, seront à leur tour réalisées.

Je voudrais à présent présenter un certain nombre d'observations concernant le processus de paix.

Premièrement, les efforts devraient se poursuivre pour accélérer le plan d'élimination des armes. L'élaboration sans heurts d'une Constitution et la bonne tenue des élections dépendront du succès du plan d'élimination des armes. Nous lançons un appel à toutes les parties pour qu'elles fassent preuve de souplesse afin de parvenir rapidement à un consensus sur la façon d'éliminer les armes déjà collectées et d'achever les tâches de la phase III du plan d'élimination des armes. Ceci contribuera à promouvoir la confiance entre toutes les parties et renforcera le sentiment de sécurité de la population de Bougainville et sa foi dans le processus de paix.

Deuxièmement, il faut mettre au point des plans pour faciliter la réinsertion des anciens combattants dans la société. La collecte et l'élimination des armes ne représentent qu'une facette de la stabilisation de la situation. C'est seulement en prenant des mesures concrètes pour assurer la réinsertion des anciens combattants et en garantissant qu'ils mènent une vie

stable que les risques sur le plan de la sécurité seront éliminés. La Chine exprime toute sa satisfaction pour les efforts déployés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à cet égard.

Troisièmement, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et l'Équipe de transition de Bougainville doivent continuer à jouer un rôle important. Sous la direction de l'Ambassadeur Sinclair, le Bureau politique a apporté une contribution positive au processus de paix à Bougainville. La Chine apprécie et continuera d'appuyer le travail du Bureau politique. Parallèlement, nous nous félicitons du rôle important qu'a joué durant son mandat le Groupe de surveillance de la paix qui s'est retiré. Nous nous félicitons également de la constitution de l'Équipe de transition.

La Chine encourage l'Équipe de transition à poursuivre ses consultations avec le Gouvernement papouan-néo-guinéen et toutes les parties concernées afin de s'efforcer de promouvoir avec persistance la réalisation dès que possible de tous les objectifs énoncés dans l'Accord de paix de Bougainville.

**M. Raytchev** (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de la tenue du présent débat public sur la situation à Bougainville. Je m'associe aux orateurs précédents pour exprimer ma gratitude à l'Ambassadeur Sinclair pour son exposé riche en informations. Nous remercions aussi le Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée de son exposé.

La Bulgarie se félicite des progrès enregistrés depuis le dernier débat qu'a tenu le Conseil au sujet de Bougainville et nous rendons un vibrant hommage au travail de l'Ambassadeur Sinclair et à son équipe à Bougainville.

Nous nous félicitons vivement de l'achèvement de la phase II du plan d'élimination des armes, telle que prévue dans l'Accord de paix, vérifiée et certifiée par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. La présentation officielle du rapport de vérification par l'Ambassadeur Sinclair crée les conditions susceptibles de donner plein effet aux lois constitutionnelles mettant en oeuvre l'Accord de paix de Bougainville. Ceci offrira à la population de Bougainville des possibilités nouvelles d'exercer son droit à l'autodétermination, notamment grâce à l'élection d'un gouvernement autonome et à la tenue d'un référendum à Bougainville. À cet égard, nous

nous félicitons des efforts déployés par la Commission constitutionnelle de Bougainville.

Le Groupe de surveillance de la paix, en étroite collaboration avec le Bureau politique, a apporté un appui actif et efficace au processus de paix de Bougainville. La décision du Groupe de réduire ses activités est un signe positif de la confiance qu'inspire le processus de paix et de sa durabilité. Nous nous félicitons vivement du fait que l'Australie, les Fidji, la Nouvelle-Zélande et Vanuatu se sont déclarés prêts à poursuivre sur le terrain leur assistance au processus de paix par le biais de l'Équipe de transition de Bougainville. Nous avons pris note de ce que la composante civile de l'Équipe coopérera avec les observateurs des Nations Unies à la réalisation des objectifs de l'Accord de Lincoln, suivant les termes et les conditions qui pourront être mutuellement définis en concertation avec l'Organisation des Nations Unies et les parties au Protocole qui a porté création de l'Équipe.

Nous estimons nous aussi que la vérification neutre de la fin de la phase II du plan d'élimination des armes ne signifie pas la fin des difficultés dans le processus de paix à Bougainville. Nous appuyons les efforts de toutes les parties pour inciter Francis Ona et sa Force de défense Me'ekamui à participer au processus de paix. Nous soulignons l'importance de promouvoir le dialogue et la confiance, et nous pensons que les progrès vers la mise en oeuvre de la phase III du programme d'élimination des armes ne devraient pas être entravés.

Enfin, la Bulgarie se félicite des contributions au processus de paix de Bougainville du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et d'autres organismes des Nations Unies. Nous aimerions obtenir de plus amples informations sur la durabilité et la consolidation de la paix après le conflit et sur les contributions apportées par ces institutions durant cette phase du processus de paix. Nous nous intéressons plus particulièrement à leur contribution au processus de réintégration et de réinsertion des anciens combattants.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en tant que représentant de la Syrie.

Nous exprimons nos remerciements sincères à M. Noël Sinclair, chef du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, pour son exposé complet qui a

jeté la lumière sur les derniers faits survenus à Bougainville. Je voudrais également exprimer notre appui à l'Ambassadeur Sinclair et à son équipe qui ont travaillé avec diligence pour appuyer le processus de paix et la stabilité à Bougainville. Nous apprécions aussi les efforts déployés par le Gouvernement ami de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le rôle qu'il a joué pour appuyer le processus de paix à Bougainville, outre sa contribution positive et sa collaboration dont le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a fait état dans sa déclaration ce matin.

Depuis le dernier exposé devant le Conseil de sécurité le 28 mars 2003, des faits nouveaux importants se sont produits, suscitant un certain optimisme en ce qui concerne la mise en oeuvre des procédures relatives à l'élaboration de la nouvelle Constitution à Bougainville en vue de l'élection du Gouvernement national. Parmi ces faits nouveaux figurent l'achèvement du mandat du Groupe de surveillance de la paix en juin dernier, sa relève par l'Équipe de transition à Bougainville, qui comprend 15 à 17 observateurs civils australiens, néo-zélandais, fidjiens et vanuatans et la certification par le Bureau politique de l'achèvement de la phase II du plan d'élimination des armes. Nous attendons avec le même sentiment d'optimisme la réalisation de la phase III du plan.

Malgré les observations positives qui ont été faites aujourd'hui et l'optimisme qui règne dans la salle, le fait que certaines parties – en particulier M. Francis Ona et ses Forces de défense Me'ekamui – ne participent toujours pas au processus de paix sont des sujets d'inquiétude. Nous espérons donc que les divers appels lancés et les autres efforts déployés permettront d'obtenir l'assurance que les parties non impliquées dans le processus de paix ne prendront aucune mesure de nature à l'entraver ou à le retarder. Nous les adjurons également de se rallier au processus de paix de Bougainville.

Une fois encore, nous réaffirmons notre appui au Chef du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville ainsi qu'à son équipe dans leurs efforts en vue de promouvoir le processus de paix de Bougainville.

Je reprends maintenant mes fonctions en tant que Président du Conseil.

Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant des Fidji. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Savua** (Fidji) (*parle en anglais*): J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des États membres du Forum des îles du Pacifique, Membres de l'Organisation des Nations Unies : L'Australie, Kiribati, les Îles Marshall, les États fédérés de Micronésie, Nauru, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et mon propre pays, les Fidji.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous donner cette possibilité de prendre la parole au sujet de Bougainville au Conseil de sécurité. Les pays du Forum des îles du Pacifique ont activement appuyé le processus de paix à Bougainville depuis près de cinq ans, notamment par le truchement du Groupe de surveillance de la paix, auquel l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Vanuatu et les Fidji ont participé. Le Groupe de surveillance de la paix a étroitement collaboré avec le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. Nous continuons d'appuyer le processus de paix par le biais du déploiement de l'Équipe de transition de Bougainville, dirigée par des civils.

Le Groupe de surveillance de la paix et l'Équipe de transition illustrent la volonté de notre région d'oeuvrer de concert pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés par l'un de nos membres. Avec l'engagement et la bonne volonté des voisins – et en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies – nous sommes convaincus de parvenir à régler les problèmes de la région mais nous n'ignorons pas qu'au bout du compte des solutions durables doivent émaner de l'intérieur du pays. Notre rôle est de faciliter le processus en encourageant et en aidant le pays hôte à atteindre ses propres objectifs.

Nous sommes heureux que le processus de paix de Bougainville ait enregistré des progrès substantiels et encourageants. Nous prenons note en particulier de l'étape importante qui a été franchie avec la récente vérification de la phase II du plan d'élimination des armes par le Directeur du Bureau, Noël Sinclair. La voie est donc libre à présent pour procéder aux changements juridiques nécessaires pour permettre l'autonomie de Bougainville. Nous encourageons toutes les parties à oeuvrer pour parvenir rapidement à une décision sur le sort final des armes durant la phase III de façon à les éliminer définitivement dans les communautés bougainvillaises.

Le rôle du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville est plus que jamais crucial à ce stade. Il

doit demeurer chargé de veiller à l'importante question de la conclusion du processus formel de paix avant l'expiration de son mandat à la fin de l'année. Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville devra travailler en étroite coopération avec le Secrétariat de l'ONU pour déterminer la voie à suivre pendant les mois où il restera à Bougainville.

La mise en place d'une administration autonome, efficace et économique suscitera de nombreuses difficultés. La région du Forum des îles du Pacifique demande au Conseil de sécurité de rester engagé dans le processus de paix de Bougainville dans les mois cruciaux qui vont venir. Mais nous savons aussi que l'appui et l'encouragement de la communauté internationale et du système des Nations Unies resteront essentiels pendant que l'édification d'un système juridique et judiciaire crédible, d'une administration efficace et d'une base économique viable se poursuit à Bougainville.

Notre région n'a ménagé aucun effort pour que Bougainville parvienne au stade actuel. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle nous aide à poursuivre ces efforts plus avant.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Dauth** (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion publique sur une question à laquelle l'Australie et, ainsi que l'a dit mon collègue des Fidji, tous les pays du Forum des îles du Pacifique attachent beaucoup d'importance. Comme les autres, nous remercions M. Sinclair de son exposé détaillé. Nous nous félicitons également de l'exposé de mon ami et collègue, l'Ambassadeur Aisi de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a été comme de coutume très professionnel et complet.

Nous nous félicitons de l'occasion qui nous est donnée ce matin de prendre la parole sur cette question au Conseil de sécurité. Nous avons toujours été de fiers partisans du processus de paix, y compris en assumant la direction du Groupe régional de surveillance de la paix composé de quatre pays. Pendant ses cinq années de déploiement, le Groupe de surveillance de la paix a contribué à promouvoir la stabilité et à renforcer la confiance à l'égard du processus de paix. Cela a impliqué un appui crucial de la part du Bureau

politique des Nations Unies à Bougainville, en particulier pour ce qui est de la mise en oeuvre du plan d'élimination des armes convenu.

Le 1er juillet dernier, suite à des demandes faites en vue du maintien de la présence régionale au-delà du Groupe de surveillance de la paix, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Fidji et Vanuatu ont déployé – comme nombre d'entre vous l'ont fait remarquer ce matin – une petite Équipe de transition de Bougainville dirigée par des civils non armés. Cette décision démontre encore une fois la capacité de la communauté du Pacifique Sud à oeuvrer de concert pour relever les défis posés à la paix et à la sécurité dans notre région. Nous menons bien sûr cette tâche en même temps que nous oeuvrons dans les Îles Salomon – comme le savent tous les membres du Conseil.

À maints égards, la décision de procéder au retrait du Groupe de surveillance de la paix et au déploiement de l'Équipe de transition illustrent également les progrès enregistrés à ce jour. Il s'agit notamment des négociations relatives à l'Accord de paix global de Bougainville et la signature de l'Accord, ainsi que des mesures importantes prises pour sa mise en oeuvre. Depuis la signature de l'Accord de paix il y a moins de deux ans, on a collecté près de 1900 armes, une constitution a été élaborée et les Forces de défense de Papouasie-Nouvelle-Guinée se sont officiellement retirées de Bougainville.

Nous nous félicitons de la récente vérification de la phase II du processus d'élimination des armes réalisée par le Directeur du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, M. Sinclair. Cette vérification fera entrer en vigueur les lois prévoyant la mise en oeuvre de l'Accord de paix de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'autonomie de Bougainville. Nous félicitons toutes les parties de l'engagement et de la détermination dont elles ont fait preuve à ce jour et nous les adjurons de poursuivre leurs efforts pour s'acheminer vers les étapes finales du processus de paix. Les parties doivent en particulier s'efforcer de parvenir à une décision rapide et crédible quant au sort final des armes, de manière à les éliminer définitivement des communautés bougainvillaises. Il importe également qu'elles agissent rapidement pour planifier des élections libres et équitables pour leur gouvernement autonome.

Bien sûr, ce n'est pas le moment de relâcher les efforts. Le Bureau politique doit rester attelé à

l'importante tâche que constitue la conclusion du processus de paix officiel avant que son mandat n'arrive à échéance à la fin de l'année. Le Bureau doit en particulier s'attacher à obtenir une décision rapide et crédible concernant la phase III. Le Secrétariat, à New York, doit participer étroitement à cet effort et fournir les orientations voulues. Pour terminer, nous tenons à insister sur les problèmes qui attendent encore Bougainville, en dépit des acquis obtenus. Il s'agit, notamment, de mettre en place une administration autonome efficace et rentable, de mettre sur pied des dispositifs juridiques et judiciaires crédibles et d'encourager le développement économique. L'Australie exhorte toutes les parties à rester saisies de ces questions et les assure de son appui continu. Nous espérons que la communauté internationale et le système des Nations Unies seront également prêts à apporter leur concours à ces efforts.

**Le Président** (*parle en arabe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. MacKay** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je tiens, pour commencer, à faire consigner mes remerciements au Conseil pour la nouvelle occasion qu'il nous donne de discuter en débat public du processus de paix sur l'île papouan-néo-guinéenne de Bougainville, nous permet ainsi d'entendre la contribution des pays de la région du Pacifique qui appuient, sur le plan politique, ce processus depuis cinq ans, en fournissant du personnel au Groupe de surveillance de la trêve puis au Groupe de surveillance de la paix, ainsi qu'une aide au développement.

Je voudrais également remercier au nom de la Nouvelle-Zélande M. Sinclair et son équipe du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville de leur travail ainsi que du rapport présenté ce matin. M. Sinclair et son petit Bureau ont joué un rôle clef dans la cimentation du processus de paix à Bougainville, notamment en déclarant, tout récemment, l'achèvement de la phase II du processus d'élimination des armes, à savoir leur mise en conteneurs dans le cadre d'un système de « double-clef ». C'est là une évolution à saluer. Il reste toutefois beaucoup à faire et il est absolument capital que M. Sinclair et le Bureau politique utilisent au mieux les cinq mois qui leur restent à Bougainville.

La Nouvelle-Zélande se félicite de la réunion projetée dans l'île de Nissan, au large de Bougainville, pour discuter du sort final des armes, en phase III; elle devra avoir lieu le plus tôt possible. Les effets dévastateurs de l'accès trop facile aux armes légères se sont fait sentir pendant trop longtemps à Bougainville; les dégâts qu'elles peuvent causer à une société sont maintenant évidents chez le voisin de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Iles Salomon. Dans l'intérêt de la sécurité future de tous les Bougainvillais, la Nouvelle-Zélande invite instamment les factions à s'entendre pour que le sort des armes mises en conteneur soit la destruction pure et simple. Le Bureau politique doit oeuvrer également à cet objectif.

La Nouvelle-Zélande se félicite des efforts déployés pour inciter Francis Ona et son petit groupe de partisans à rejoindre le processus de paix, mais je dois souligner, comme je l'ai déjà fait en mars dernier au Conseil, que le processus de paix ne peut attendre M. Ona. Il a choisi de rester en marge et le processus a progressé sans lui. Si M. Ona veut jouer un rôle futur dans la nouvelle Bougainville, la meilleure façon pour lui de le faire est de participer au processus de paix. Mais il ne faut pas lui laisser un droit de veto sur ce processus; et le fait qu'il reste en marge de ce processus ne doit pas servir de prétexte pour choisir une autre voie que la destruction totale des armes en phase III.

À l'instar d'autres orateurs, je voudrais mettre à mon tour en exergue la mise en place de l'équipe de transition de Bougainville, qui doit prendre le relais du Groupe de surveillance de la paix après son départ, le 30 juin. Comme les membres du Conseil le savent, les membres australiens, néo-zélandais et vanuatuans de l'équipe sont maintenant en place et collaborent bien avec la population locale; ils seront bientôt rejoints par du personnel venant des Fidji. Si cette équipe est beaucoup plus restreinte que le Groupe de surveillance de la paix, sa mise sur pied n'en démontre pas moins, comme l'ont souligné d'autres orateurs, la détermination des États de la région à continuer d'appuyer le processus de paix. L'appui apporté par la Nouvelle-Zélande à l'équipe de transition est complémentaire de l'aide que nous apportons par ailleurs à la population bougainvillaise dans le cadre des activités de l'Agence néo-zélandaise pour le développement international.

L'appui non démenti qu'apportent les États de la région du Pacifique au processus de paix de

Bougainville illustre notre volonté d'aider les voisins qui sont en difficulté. La mission d'assistance régionale approuvée par le Forum des Iles du Pacifique aux Iles Salomon va dans le sens de cette démarche et là aussi, la Nouvelle-Zélande est déterminée à aider les Iles Salomon à long terme. Bougainville, pour sa part, est bien engagée sur la voie d'une paix durable. Il s'agit maintenant – d'ici la fin de l'année – de maintenir la dynamique créée par la déclaration de l'achèvement de la phase II, pendant que le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville finit de s'acquitter de son mandat.

**Le Président** (*parle en arabe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Matamura** (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Ambassadeur Sinclair et l'Ambassadeur Aisi de leurs exposés très détaillés sur la situation actuelle à Bougainville.

Je salue le rapport présenté par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville au Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le 29 juillet dernier, qui confirme l'achèvement de la phase II du plan d'élimination des armes à Bougainville. La réalisation de cette phase illustre bien l'attachement des parties concernées, et notamment de la population bougainvillaise et du Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, au succès du processus de paix. Cet acquis est d'autant plus important qu'il inaugure une nouvelle phase du processus de paix et permet d'accélérer le processus menant à l'autonomie de Bougainville. Nous espérons sincèrement que ce processus se poursuivra sans heurts, afin que des élections puissent être organisées rapidement – si possible dans le courant de l'année prochaine – pour mettre en place un Gouvernement autonome à Bougainville. Nous espérons également que le Bureau politique fera tout son possible pour appuyer de son mieux ce processus jusqu'à l'échéance de son mandat, à la fin de l'année.

Le Groupe de surveillance de la paix, qui a terminé ses activités en juin, a joué un rôle majeur dans la réalisation de la phase II du plan d'élimination des armes. Suite à sa création, en 1998, le Groupe a également apporté une contribution notable au processus en aidant à la conclusion de l'Accord de paix de Bougainville, en assurant le suivi du processus de

paix et en le faisant progresser. Le Japon est très satisfait des activités du Groupe de surveillance de la paix et rend hommage à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, aux Fidji et à Vanuatu, qui ont participé à cette opération. Nous espérons que l'équipe de transition de Bougainville, qui prend le relais du Groupe de surveillance, contribuera activement à la progression du processus de paix.

À l'occasion de la troisième réunion au sommet entre le Forum des Iles du Pacifique et le Japon, organisée par mon gouvernement à Okinawa en mai, notre Premier Ministre, Junichiro Koizumi, le Premier Ministre papouan-néo-guinéen, Sir Michael Somare, et les autres dirigeants qui participaient à la réunion ont déclaré, dans le document adopté par les dirigeants sous le titre « Initiative d'Okinawa », que le renforcement de la sécurité dans la région du Pacifique constituait l'un des objectifs prioritaires de leur action. Des débats s'en sont suivis sur la base de ce document afin d'entreprendre une action concrète. Un plan d'action commune, prévoyant des mesures concrètes pour renforcer la sécurité dans la région, a été dressé à cette même occasion. S'appuyant sur ce plan, mon gouvernement compte soutenir la promotion de la collecte des armes légères à Bougainville. Par ailleurs, nous envisageons actuellement d'offrir à Bougainville une assistance spécifique dans les domaines de l'éducation, de la santé, des soins médicaux et de l'infrastructure afin d'améliorer la situation en matière d'éducation et de ressources humaines, de stabiliser la vie des Bougainvillais et de consolider leur économie.

Le Gouvernement japonais continue de s'intéresser de très près aux événements relatifs à la paix à Bougainville et réaffirme qu'il est prêt à fournir l'assistance qu'il jugera appropriée.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je donne à présent la parole à M. Noel Sinclair pour qu'il réponde aux questions posées et apporte les précisions demandées.

**M. Sinclair** (*parle en anglais*) : Avant de répondre aux questions des représentants de l'Espagne et de la Bulgarie, je pense que, en tout premier lieu, il est de mon devoir d'exprimer ma sincère gratitude à l'ensemble des intervenants pour les paroles aimables et bienveillantes qu'ils ont adressées à la mission, à moi-même et à mon équipe à propos du travail réalisé. Ce que nous avons accompli, nous n'aurions pas pu le faire sans le soutien extrêmement positif et

encourageant que le Conseil de sécurité n'a cessé de nous fournir. Je voudrais d'ailleurs qu'il soit pris acte de la profonde reconnaissance que nous éprouvons à l'égard du Conseil de sécurité pour son appui infaillible.

De plus, j'adresse mes vifs remerciements aux représentants de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de l'Australie, des Fidji, de la Nouvelle-Zélande et du Japon, et je leur exprime toute ma gratitude pour leurs paroles aimables et bienveillantes à mon égard et à l'endroit du personnel de la mission. Une fois encore, je tiens à ce qu'il soit pris acte de l'importance que nous attachons à la généreuse assistance du Groupe de surveillance de la paix, tant collectivement qu'au niveau national, ainsi que des Gouvernements japonais et papouan-néo-guinéen.

Le Gouvernement espagnol a posé une question sur les consultations qui sont en cours entre le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans l'objectif d'assurer au mieux une transition en douceur à Bougainville. J'y répondrai en soulignant quatre points.

À l'heure actuelle, Bougainville jouit d'une présence internationale, à travers le Bureau politique, le PNUD et l'Équipe de transition de Bougainville. Fin décembre, le Bureau politique va se retirer, de même que l'Équipe de transition selon toute vraisemblance. Cela va entraîner un grand bouleversement pour la population de Bougainville. Après avoir fonctionné sous le couvert d'une importante présence internationale pendant six ans, Bougainville assistera brusquement au retrait de cette présence, le 1er janvier 2004. Le PNUD, lui, restera, et, après le départ du Bureau politique et de l'Équipe de transition, sa responsabilité sera considérable, encore plus grande qu'aujourd'hui.

Ce que j'essaye de faire, c'est de familiariser le PNUD avec le fait qu'il sera seul pour satisfaire toutes les attentes des Bougainvillais à l'égard de la présence internationale sur l'île. Le PNUD est sur place depuis déjà plusieurs années, et, dans la phase qui commencera au 1er janvier 2004, il devra assumer toutes les responsabilités. Le PNUD a l'avantage de la continuité, et je me suis efforcé de l'encourager à se préparer à ces responsabilités supplémentaires, conséquences du retrait du Bureau politique et de l'Équipe de transition.

Nous n'avons pas oublié que Bougainville se relève d'une guerre, crise très grave qui a détruit l'infrastructure aussi bien physique que sociale et intellectuelle. L'une des premières tâches qui incombera au nouveau Gouvernement autonome bougainvillais sera de renforcer les capacités. Je pense que le PNUD, puisqu'il sera sur place après notre départ, aura un rôle très important à jouer pour aider les Bougainvillais à développer leurs capacités.

Avant, il y avait à Bougainville une administration qui a été bel et bien détruite, en ce sens que la plupart des fonctionnaires ont quitté l'île pendant la crise et que d'autres ont été tués. Le système administratif dans son ensemble a donc été démoli. Le fonctionnement de Bougainville est désormais le fait d'une poignée de personnes, qui travaillent sous la direction de l'Administrateur, et c'est un défi de taille compte tenu des ressources très limitées dont l'île dispose désormais. Je pense que, à partir de la fin de l'année, le PNUD sera particulièrement bien placé pour développer et renforcer les capacités techniques de Bougainville dans la mesure de ses compétences techniques et autres. Il est impératif de reconstruire la capacité de Bougainville.

Par ailleurs, en ce moment même, l'une des priorités absolues des Bougainvillais concerne le droit et la justice : la mise en place d'une force de police. La force de police et le système judiciaire qui existaient auparavant à Bougainville ont été anéantis. Or, la tâche ne se résume pas à remettre sur pied un service du passé, car la force de police de Bougainville a été si impliquée dans la crise – et dans l'expérience bougainvillaise – que la population veut maintenant quelque chose de différent. Les Bougainvillais n'ont pas le sentiment que la force d'avant jouit désormais d'une quelconque crédibilité sur l'île, et ils ont leur propre idée de ce que la nouvelle force de police devrait être. Elle doit être différente de ce qu'elle était auparavant; il ne faut pas qu'elle puisse être associée au Gouvernement national aussi facilement que celle qui existait avant la crise. En outre, ils considèrent qu'elle doit être un système de droit et de justice – un système de force de police – qui s'appuie également sur les traditions et l'expérience culturelle de Bougainville.

Conceptualiser est une chose, mettre en pratique en est une autre. Cela va nécessiter d'importantes ressources financières et techniques, et je pense que le

PNUD est particulièrement bien placé pour fournir les ressources dont les Bougainvillais vont avoir besoin. Il est vrai que, s'agissant de mettre en place un système de maintien de l'ordre, les Bougainvillais bénéficient déjà d'une aide importante de la part de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Mais il ne fait pour nous aucun doute qu'à partir de la fin de l'année, une fois que le Bureau politique et l'Équipe de transition se seront retirés, le PNUD aura une très grande marge de manoeuvre en termes de coordination pour canaliser et réunir les offres d'aide au développement proposées par les pays de la région, dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les offres d'assistance en faveur de Bougainville ne manquent pas. Nous venons même d'entendre la déclaration du représentant du Japon indiquant la volonté de son gouvernement d'apporter une assistance à Bougainville.

Je pense qu'il faut éviter une situation où les offres d'assistance à Bougainville se multiplient en parallèle. Je crois qu'il importe d'avoir une bonne coordination entre toutes ces offres d'aide, et que l'institution qui est la mieux placée pour jouer ce rôle de coordination est le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Nous avons essayé par conséquent d'inciter le PNUD à se préparer à ce rôle de coordonnateur, afin, qu'à l'heure où commence une nouvelle ère, la transition se fasse sans heurts, sans lacunes ni défaillances qui porteraient préjudice au fonctionnement du Gouvernement autonome dès le début.

Au cours des deux dernières années, nous avons également reçu des offres d'assistance du Royaume-Uni

et de la Nouvelle-Zélande, visant spécifiquement au développement des communautés à Bougainville. Malheureusement, ces fonds ne sont toujours pas utilisés. Je dis malheureusement car il existe un besoin énorme de projets de développement communautaire. Je m'efforce d'encourager le PNUD à établir des critères pour que les projets de ce type puissent être réalisés tout de suite.

**Le Président** (*parle en arabe*): Je remercie M. Sinclair de sa déclaration et des précisions qu'il a apportées concernant l'évolution récente de la situation à Bougainville.

Il n'y pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 12 h 45.*